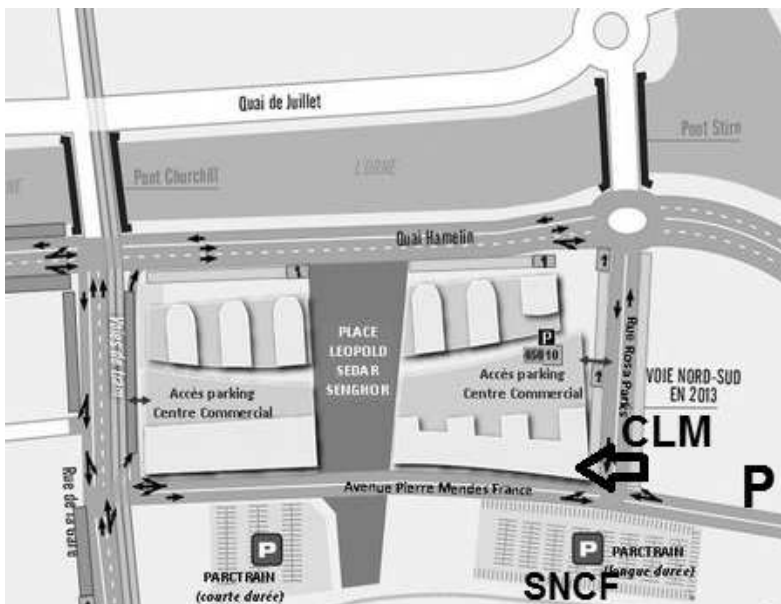


## Trouver Caen la mer Aux Rives de l'Orne

Le vote a lieu au Rez-de-Chaussée du bâtiment F4  
Accueil de Caen la mer 16 Rue Rosa Parks



## Comment s'absenter de son service !

Rien de plus simple, **Voter c'est un droit**. Vous vous absentez le temps d'aller voter entre 8h et 17h. On ne peut vous le refuser. Si problème, appelez nous

**N'oubliez pas votre pièce d'identité**  
**Votez liste entière. Ne rayez aucun nom**, sinon nullité du vote

Le 4 décembre,  
Faîtes entendre votre  
voix!  
Votez Sud

## Se déplacer jusqu'au Rives de l'Orne!

Le temps de déplacement est sur votre temps de travail.

Vous pouvez vous déplacer

- A pieds
- En bus
- En voiture de service : réservez là
- Possibilité de stationnement provisoire à proximité de l'entrée de Caen la mer.

## Pas de procuration mais par correspondance

Si vous avez été admis à voter par correspondance renvoyer le tout par la Poste, **dès réception du matériel**. Le cachet de la Poste ne faisant pas foi. Si vous êtes inscrits pour voter par correspondance, vous ne pouvez plus voter à l'urne.

## Élections à Caen la mer Jeudi 4 décembre 2014 de 8h à 17h Pour quel(s) scrutin(s) je vote?

- Je suis adjoint titulaire, je vote en CAP C et au Comité Technique (CT)
- Je suis non-titulaire, je vote uniquement pour le Comité technique si je travaille depuis plus de 6 mois.
- Je suis des services mutualisés Ville de Caen - Caen la mer, je vote au Comité Technique et aux CAP de Caen la mer. Je ne vote plus à la mairie de Caen.
- Je suis à l'Esam, je suis titulaire et en mise à disposition de Caen la mer, je vote uniquement pour la CAP de mon grade.



copyright Bburior

## Élections au Comité Technique et aux C.A.P. Jeudi 4 décembre 2014 de 8 h à 17 h Rives de l'Orne

# Solidarité Égalité

## Déprécarisation

## Rémunération

## Avancement

## Restructuration

- Augmentation de la participation aux **mutuelles** labellisées et à la **Prévoyance**
  - Restauration : mise en place des **chèques déjeuners**
  - Égalité des agents venant d'arriver à Caen la mer : acquis, temps de travail, ratios
  - Mise en place d'un **plan de déplacement** pour toutes et tous ; aide au stationnement
  - **Titularisation des contractuels** sur emploi à recrutement direct et plan pluriannuel de résorption de l'emploi précaire.
  - Passage des temps incomplets à des **temps pleins**.
  - Régime indemnitaire : Aujourd'hui, le minimum c'est : **C 240€, B 428€, A 670€**.  
Demain, réduisons les écarts, l'indice le fait déjà.  
Un minimum de **320€** pour les adjoints.  
Les rapports de force se construisent dans l'**Unité** : certains semblent l'oublier ! Solidaires **unitaires** et démocratiques (**Sud**)
  - Augmentation de la Prime annuelle
  - Des **Ratios** à 100%
  - **Nomination** immédiate des agents lors des avancements et des promotions.
- Concertation, écoute et négociations** lors de toutes restructurations des services : **mutualisation**, Stade Nautique-Patinoire, déchetteries, Hôtel d'Agglo, BMVR... Caen la mer, jusqu'ici, n'a pas su faire!

**Soyons plus forts pour lutter tous ensemble**

*Je vote Sud !*

